

Office cantonal de l'assurance-maladie : nouvelle adresse sur le Plateau de la gare dès le 31 mars 2010

Le 31 mars 2010, l'Office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM), aujourd'hui situé au Faubourg de l'Hôpital 3 à Neuchâtel, prendra ses nouveaux quartiers à l'Espace de l'Europe 2, toujours à Neuchâtel. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre du rattachement depuis juillet 2009 de l'Office cantonal de l'assurance-maladie au Service de l'action sociale. En conséquence, l'OCAM sera fermé au public les 29 et 30 mars 2010.

Le déplacement de l'OCAM a pour but non seulement de rassembler sous un même toit l'ensemble du Service de l'action sociale, mais également de permettre à l'OCAM de pouvoir répondre au mieux à ses besoins et ses missions dans des locaux adaptés. Le Service de l'action sociale regroupe la direction du service et ses quatre offices, à savoir l'Office des bourses, l'Office cantonal de l'assurance-maladie, l'Office cantonal de l'aide sociale, et l'Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretiens.

L'Office cantonal de l'assurance-maladie se situera donc dès le 31 mars 2010 au 3^{ème} étage du bâtiment sis à l'Espace de l'Europe 2 (bâtiment de la Poste face à la gare CFF), accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes. Une place de parc publique est réservée pour les personnes handicapées et un accès facilité est aménagé devant l'immeuble.

En conséquence, l'OCAM sera fermé au public les 29 et 30 mars 2010.

A noter que les numéros de téléphone et adresse électronique restent inchangés, soit :

Secrétariat : tél 032 889 85 64 ; fax : 032 889 60 92.

Courriel : office.assurancemaladie@ne.ch

- **Nouvelle adresse dès le 30 mars 2010: Office cantonal de l'assurance-maladie, Espace de l'Europe 2, 2000 Neuchâtel, CP 716.**

Pour de plus amples informations:

Manuel Barbaz, chef de l'Office cantonal de l'assurance-maladie, tél. 032 889 85 64.

Neuchâtel, le 24 mars 2010